

---

**Commune de SAALES**

---

**Approbation du Plan Local d'Urbanisme**

---

Par délibération en date du 28 mars 2018, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le territoire de SAALES.  
Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la Sous-Préfecture.

**Commune de SAALES**

**AVIS**

---

**Institution du Droit de Prémption Urbain (D.P.U.)**

---

Par délibération en date du 28 mars 2018, le Conseil Municipal a décidé d'instituer le droit de préemption urbain sur la totalité des zones U définies au Plan Local d'Urbanisme.  
La délibération du Conseil Municipal ainsi que le plan délimitant le périmètre du DPU, peuvent être consultés à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.